

AUTOWASH

1. IDENTIFICATION

Nom du produit AUTOWASH

Code du produit : 11-12005 Autres moyens d'identification : Non disponible.

Fournisseur : Wood Wyant Manufacturier : Wood Wyant

Une division du Groupe Sani-Marc Une division du Groupe Sani-Marc 42, rue de l'Artisan 42, rue de l'Artisan

Victoriaville, Québec Victoriaville, Québec G6P 7E3 G6P 7E3 1-819-758-1541 1-819-758-1541

Utilisations Applications industrielles: Solution pour nettoyage Utilisations non : Utiliser ce produit seulement selon les directives d'utilisation. Lire l'étiquette avant d'utiliser. recommandées

identifiées manuel de véhicules routiers.

> : Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés) En cas d'urgence

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Les informations contenues dans cette section concernent le produit tel que livré. Contactez votre directeur de compte afin d'obtenir de l'information supplémentaire concernant l'identification des dangers liés aux formes diluées du produit.

Classification du

Date d'édition (AAAA-MM-JJ)

produit

: Non classé.

Mention d'avertissement : Pas de mention de danger.

: 2019-05-10

Mentions de danger : Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

Généralités : Lire l'étiquette avant utilisation. Garder hors de la portée des enfants.

Prévention : Aucune mesure spécifique requise. Consulter la Section 8 pour plus d'information.

Intervention : Aucune mesure spéciale requise Consulter la section 4 pour plus d'information.

Stockage : Aucune mesure spécifique nécessaire. Consulter la section 7 pour des renseignements supplémentaires sur le stockage et la manutention.

Élimination : Aucune mesure spécifique nécessaire. Voir la section 13 sur l'élimination des déchets.

Éléments d'une étiquette complémentaire : Aucune information additionnelle.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à : Aucun connu.

une classification

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation : Mélange

Nom Numéro CAS % (p/p) acide dodécylbenzènesulfonique Sodium, hydroxyde de 27176-87-0 10 - 30 1310-73-2 1 - 5 Sel sodique du sulfate d'alkyle éthoxylé 68585-34-2 1 - 5

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.



AUTOWASH Page 1 de 5

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever.

yeux Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau En cas d'irritation, rincer avec de l'eau. Obtenir de l'aide médicale si l'irritation persiste.

Ingestion Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des

symptômes apparaissent.

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin

si des symptômes se développent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Contact avec les Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

yeux

Contact avec la peau Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

Ingestion Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

Inhalation Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

Note au médecin traitant Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été

ingérées ou inhalées.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut

éclater.

Produit de décomposition thermique

dangereux

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de soufre oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de lutte

contre l'incendie

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire

prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le

personnel préposé à la lutte contre le feu autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher individuelles

l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Amorcer les procédures en cas de

déversement si nécessaire.

Protection individuelle Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Méthode de nettoyage Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la

terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13).

Rinçer à l'eau pour le nettoyage final.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention Il devrait être interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection

contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Entreposage et Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les

Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Garder hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10).

AUTOWASH Page 2 de 5



Incompatibilité

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE Limites d'exposition professionnelle Limites d'exposition Nom des ingrédients sodium hydroxide CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). Sensibilisant cutané. C: 2 mg/m³ CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017). C: 2 mg/m³ CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). C: 2 mg/m³ CA Québec Provincial (Canada, 1/2014). VECD: 2 mg/m³ 15 minutes. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). CEIL: 2 mg/m³ CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). Absorbé par la peau. Diéthanolamine TWA: 1 mg/m^3 8 heures. Forme: Inhalable fraction and vapour. CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). Absorbé par la peau. 8 hrs OEL: 2 mg/m³ 8 heures. CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017). Absorbé par la TWA: 2 mg/m³ 8 heures. CA Québec Provincial (Canada, 1/2014). Absorbé par la peau. VEMP: 3 ppm 8 heures. VEMP: 13 mg/m³ 8 heures. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). Absorbé par la peau. STEL: 4 mg/m³ 15 minutes. TWA: 2 mg/m³ 8 heures.

Mesures de protection individuelle	
Protection oculaire/faciale	Les expositions intenses ou prolongées peuvent nécéssiter le port de lunettes de sécurité. Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.
Mains et Protection du corps	Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.

dans l'air pouvant provenir de l'utilisation de ce produit.

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du travailleur aux contaminants en suspension

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES					
État physique	Liquide. [Liquide transparen	t.pH	7.3	Point d'éclair	[Le produit n'entretient pas une combustion.]
Couleur	Rose	Densité relative	1.03	Point de fusion	Non disponible.
Odeur	Fruits sauvages. [Faible]	Viscosité	Dynamique (température ambiante): 500 mPa·s (500 cP)	Point d'ébullition	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.	Tension de vapeur	Non disponible.	Point : d'inflammation	Non disponible.
Solubilité dans :	Non disponible.	Densité de vapeur :	Non disponible.	Taux d'évaporation :	Non disponible.
Température de décon	nposition : Non disponil	ole.	Température d'auto- inflammation	: Non disponible.	
Coefficient de partage n-octanol/ : Non disponible. eau			Inflammabilité (solides et g	gaz) : Non disponible.	
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation): Non disponible.					

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ			
Réactivité Stabilité chimique	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients. Le produit est stable.		
Matériaux incompatibles	Aucune donnée spécifique.		
Conditions à éviter	Aucune donnée spécifique.		



Contrôles d'ingénierie

appropriés

AUTOWASH Page 3 de 5

Risque de réactions dangereuses Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Produits de décomposition

dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voie d'exposition Voies d'entrée non probables : Orale, Cutané, Inhalation.

Effets aigus potentiels sur la santé Symptômes

Contact avec les yeux

Aucun effet important ou danger critique connu.

Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

ux com

Aucun effet important ou danger critique

Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau Aucu

Ingestion Aucun effet important ou danger critique

connu.

connu.

Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

Inhalation Aucun effet important ou danger critique

Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Dodecylbenzenesulphonic acid (C12)	DL50 Orale	Rat	890 mg/kg	-
Sel sodique du sulfate d'alkyle éthoxylé	DL50 Orale	Rat	1600 mg/kg	-
Diéthanolamine	DL50 Orale	Rat	710 mg/kg	-

Renseignements sur les effets toxicologiques

 Mutagénicité
 Aucun effet important ou danger critique connu.

 Tératogénicité
 Aucun effet important ou danger critique connu.

 Effets sur le développement
 Aucun effet important ou danger critique connu.

 Effets sur la fertilité
 Aucun effet important ou danger critique connu.

Sensibilisation Non disponible.

Cancérogénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Données sur l'écotoxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
sodium hydroxide	Aiguë CE50 40.38 mg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 125 ppm Eau douce	Poisson - Gambusia affinis - Adulte	96 heures
Diéthanolamine	Aiguë CE50 12 mg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures
	Aiguë CL50 28800 μg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 2150 μg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia pulex	48 heures
	Aiguë CL50 775 mg/l Eau douce	Poisson - Lepomis macrochirus	96 heures

Persistance et dégradation : Inconnu Potentiel de : Inconnu Mobilité dans le sol : Inconnu Autres effets nocifs : Inconnu bioaccumulation

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.



AUTOWASH Page 4 de 5

	14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT				
	Numéro ONU	Désignation officielle de transport de l'ONU	Classe de danger relative au transport	Groupe d'emballage	Placard TMD
Classification pour le TMD	Non réglementé.	-	-	-	
-					
Autres informations	res informations Se référer aux documents d'expédition pour l'information spécifique concernant le DOT, IMDG ou l'IATA.				

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION				
Listes canadiennes				
INRP canadien	Aucun des composants n'est répertorié.			
Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)	Aucun des composants n'est répertorié.			
Inventaire du Canada	Un composant au moins n'est pas répertorié.			
<u>Listes internationales</u>				
États-Unis Indéterminé.				

16. AUTRES INFORMATIONS			
Hazardous Material Information System (États- Unis)	Danger sur la santé Risque d'incendie Réactivité Protection personelle A		
Date d'édition/Date de révision (AAAA-MM- : 2019-05 JJ)	i-10		
Élaborée par : Département des affaires règlements Wood Wyant Une division du Groupe Sani-Marc 42, rue de l'Artisan Victoriaville, Québec G6P 7E3 1-819-758-1541	nires		

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



AUTOWASH Page 5 de 5